



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché de concession

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-99207>

Département(s) de publication : **77**

Annonce n° **24-99207**

Section 1 - Acheteur

1.1 Acheteur

Nom officiel : SMITOM-LOMBRIC

Forme juridique de l'acheteur : Organisme de droit public

Activité du pouvoir adjudicateur : Protection de l'environnement

Section 2 - Procédure

2.1 Procédure

Titre : Consultation relative à une concession de service public pour l'exploitation d'une unité de valorisation énergétique, d'une plateforme de tri sommaire, de trois quais de transfert, de deux plateformes de compostage et de onze déchétèries

Description : La présente consultation a pour objet de sélectionner un opérateur en vue de la conclusion d'un contrat de concession de type délégation de service public portant sur l'exploitation de l'UVE, la plateforme de tri sommaire, trois quais de transfert, de deux plateformes de compostage et de onze déchèteries, ainsi que sur le financement, la conception et la réalisation de travaux d'optimisation. Le futur concessionnaire aura pour mission d'assurer, à ses frais et risques, l'exploitation de ces installations. Le Contrat aura également pour objet de confier au concessionnaire la conception, le financement et la réalisation des travaux décrits au projet de contrat. Les missions confiées au concessionnaire seront les suivantes décomposées en 5 parties : 1) Conception: il appartient au Concessionnaire d'effectuer les études et d'assurer pour son compte les procédures administratives nécessaires à la réalisation de l'ensemble des installations: analyses de sols complémentaires éventuelles, dossier de demande d'autorisation d'exploiter, dossier de demande de permis de construire et toutes autres études qu'il jugerait utiles ou qui lui seraient réglementairement imposées de réaliser ou faire réaliser à ses frais et sous sa responsabilité dans le cadre de la mission de service public qui lui est confiée. 2) Réalisation : il appartient au Concessionnaire de réaliser sous sa maîtrise d'ouvrage et à ses frais exclusifs les travaux définis dans le programme de travaux. 3) Préfinancement et financement : le Concessionnaire prend en charge: le préfinancement des études; le préfinancement des installations et équipements décrits ci-dessus; le préfinancement des intérêts intercalaires en phase de construction; les frais de portage de la TVA; le financement des installations et des équipements décrits ci-dessus à compter de la MSI. 4) Exploitation comprenant notamment: L'exploitation des Installations; Le traitement de l'ensemble des déchets résiduels collectés sur

le périmètre du Syndicat; La création d'une structure dédiée ; La valorisation énergétique des déchets; La commercialisation des métaux issus des TV, des encombrants et des mâchefers; La gestion des mâchefers, cendres et résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères (REFIOM); La commercialisation de la vapeur, de la chaleur et de l'électricité; La commercialisation des capacités disponibles des installations après prise en charge prioritaire des déchets du Concessionnaire; Les opérations d'entretien et de maintenance des ouvrages ; L'exploitation de l'installation de préparation et de tri des encombrants et du tout-venant ; La commercialisation des métaux et des matières issus des TVI/TVNI traités sur l'installation de préparation et de tri des encombrants et du tout-venant Le transport et le traitement des TVNI issus de l'installation de préparation et de tri des encombrants et du tout-venant ; Le transfert et le transport des déchets résiduels, de collecte sélective et de verre collectés sur le périmètre du Syndicat depuis les quais de transfert jusqu'à Vaux-le-Pénil. Pour le verre, seul le transfert sera à réaliser par le Concessionnaire, le transport étant à la charge du repreneur; gestion des mesures d'accompagnement de prévention/réemploi/valorisation pour limiter la quantité de déchets incinérés du SMITOM. 5) Concertation / communication : Il appartient au Concessionnaire d'assurer, en lien avec le Syndicat, la concertation et la communication relatives au projet ainsi que l'accompagnement lors des visites de site par tout public dûment habilité. Les prestations sont détaillées au projet de contrat joint au DCE

Identifiant de la procédure : 6b10c77c-0181-4a73-9f71-be049175cfbf

Identifiant interne : SMITOM LOMBRIC

2.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90513300 Services d'incinération des ordures ménagères

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77120000 Services de compostage

2.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Rue Du Tertre De Cherisy

Ville : Vaux-Le-Penil

Code postal : 77000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

2.1.4 Informations générales

Informations complémentaires : 1) La consultation est organisée selon une « procédure ouverte » en application de la jurisprudence du Conseil d'Etat Corsica Ferries (Ce 15 décembre 2006, Corsica Ferries, req. n° 298618). Les candidats devront donc déposer, dans un même pli et en même temps, un dossier de candidature et une offre avant la date et heure limite fixées à la rubrique iv.2.2 ci-avant. 2) L'attention des candidats est attirée sur le fait que compte tenu de la limitation du nombre de caractère du présent avis, ces derniers doivent prendre connaissance du règlement de consultation librement téléchargeable sur le profil acheteur Aws solutions. Les candidats devront impérativement prendre connaissance du Règlement de consultation lequel précise les conditions de participations des opérateurs à la procédure. 3) En cas de groupement, les informations demandées à la section Iii.1 sont exigées pour chaque membre du groupement. Si le candidat s'appuie sur les capacités d'autres opérateurs économiques, il justifie des capacités de ce ou ces opérateurs économiques et apporte la preuve qu'il en disposera pour l'exécution du contrat. Cette preuve peut être apportée par tout

moyen approprié. Les entités sur lesquelles s'appuient les candidats pour remettre leur candidature devront produire les mêmes documents. 4) la durée indiquée au point li.2.7 court à compter du début effectif d'exploitation, laquelle est fixée au 01/01/2026, 0h. 5) Le Smitom organisera une visite groupée des installations, laquelle donnera lieu à la remise d'une attestation. Les candidats contacteront le Smitom avant le 16 septembre 2024 pour convenir des formalités de visite

Base juridique :

Directive 2014/23/UE

2.1.6 Motifs d'exclusion

Motifs d'exclusion purement nationaux : « Le candidat individuel, ou chaque membre du groupement, ne doit pas entrer dans l'un des cas d'exclusion de la procédure de passation prévus par le code de la commande publique.

Section 5 - Lot

5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0000

Titre : Consultation relative à une concession de service public pour l'exploitation d'une unité de valorisation énergétique, d'une plateforme de tri sommaire, de trois quais de transfert, de deux plateformes de compostage et de onze déchétèries

Description : La présente consultation a pour objet de sélectionner un opérateur en vue de la conclusion d'un contrat de concession de type délégation de service public portant sur l'exploitation de l'UVE, la plateforme de tri sommaire, trois quais de transfert, de deux plateformes de compostage et de onze déchétèries, ainsi que sur le financement, la conception et la réalisation de travaux d'optimisation. Le futur concessionnaire aura pour mission d'assurer, à ses frais et risques, l'exploitation de ces installations. Le Contrat aura également pour objet de confier au concessionnaire la conception, le financement et la réalisation des travaux décrits au projet de contrat. Les missions confiées au concessionnaire seront les suivantes décomposées en 5 parties : 1) Conception: il appartient au Concessionnaire d'effectuer les études et d'assurer pour son compte les procédures administratives nécessaires à la réalisation de l'ensemble des installations: analyses de sols complémentaires éventuelles, dossier de demande d'autorisation d'exploiter, dossier de demande de permis de construire et toutes autres études qu'il jugerait utiles ou qui lui seraient réglementairement imposées de réaliser ou faire réaliser à ses frais et sous sa responsabilité dans le cadre de la mission de service public qui lui est confiée. 2) Réalisation : il appartient au Concessionnaire de réaliser sous sa maîtrise d'ouvrage et à ses frais exclusifs les travaux définis dans le programme de travaux. 3) Préfinancement et financement : le Concessionnaire prend en charge: le préfinancement des études; le préfinancement des installations et équipements décrits ci-dessus; le préfinancement des intérêts intercalaires en phase de construction; les frais de portage de la TVA; le financement des installations et des équipements décrits ci-dessus à compter de la MSI. 4) Exploitation comprenant notamment: L'exploitation des Installations; Le traitement de l'ensemble des déchets résiduels collectés sur le périmètre du Syndicat; La création d'une structure dédiée ; La valorisation énergétique des déchets; La commercialisation des métaux issus des TV, des encombrants et des mâchefers; La gestion des mâchefers, cendres et résidus d'épuration des fumées d'incinération des ordures ménagères (REFIOM); La commercialisation de la vapeur, de la chaleur et de l'électricité; La commercialisation des capacités disponibles des installations après prise en charge prioritaire des déchets du Concessionnaire; Les opérations d'entretien et de maintenance des ouvrages ; L'exploitation de l'installation de préparation et de tri des encombrants et du tout-venant ; La commercialisation des métaux et des matières issus des TVI/TVNI traités sur l'installation de préparation et de tri des encombrants et du tout-venant Le transport et le traitement des TVNI issus de l'installation de préparation et de tri des encombrants et du tout-venant ; Le transfert

et le transport des déchets résiduels, de collecte sélective et de verre collectés sur le périmètre du Syndicat depuis les quais de transfert jusqu'à Vaux-le-Pénil. Pour le verre, seul le transfert sera à réaliser par le Concessionnaire, le transport étant à la charge du repreneur; gestion des mesures d'accompagnement de prévention/réemploi/valorisation pour limiter la quantité de déchets incinérés du SMITOM. 5) Concertation / communication : Il appartient au Concessionnaire d'assurer, en lien avec le Syndicat, la concertation et la communication relatives au projet ainsi que l'accompagnement lors des visites de site par tout public dûment habilité. Les prestations sont détaillées au projet de contrat joint au DCE

Identifiant interne : S-PF-1518469

5.1.1 Objet

Nature du marché : Services

Nomenclature principale (cpv): 90513300 Services d'incinération des ordures ménagères

Nomenclature supplémentaire (cpv): 77120000 Services de compostage

5.1.2 Lieu d'exécution

Adresse postale : Rue Du Tertre De Chersy

Ville : Vaux-Le-Penil

Code postal : 77000

Subdivision pays (NUTS) : Seine-et-Marne (FR102)

Pays : France

Informations complémentaires :

5.1.3 Durée estimée

Date de début : 01/01/2026

Durée : 180 Mois

5.1.6 Informations générales

Participation réservée : La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : non

5.1.9 Critères de sélection

Critère :

Type : Aptitude à exercer l'activité professionnelle

Description : - Formulaire Dc1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Formulaire Dc2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>) - Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus Liste et description succincte des conditions : Lettre de candidature ou Dc1, datée et

signée du dirigeant, accompagnée des documents l'habilitant à la signature (en cas de groupement, nom des membres, identité du mandataire, preuves de l'habilitation du mandataire) ; Une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat ne fait l'objet d'aucune exclusion de la participation à la procédure de passation du contrat de concession prévue aux articles L. 3123-1 à L. 3123-11, et à l'ensemble des conditions soumises aux articles R. 3123-16 à R. 3123-19 du code de la commande publique ; Justification du respect de l'obligation d'emploi des travailleurs handicapés prévue aux articles L.5212-1 à L.5212-4 du Code du Travail; Les documents suivants relatifs à la situation propre des opérateurs économiques: -Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager l'entreprise candidate; -Un justificatif datant de moins de trois mois de l'inscription au registre du commerce et des sociétés (extrait Kbis) ou pour les personnes physiques ou morales ayant commencé leur activité depuis moins d'un an, un récépissé de dépôt de déclaration auprès d'un centre de formalités des entreprises; -Si une procédure de sauvegarde ou de redressement judiciaire a été ouverte, le candidat produit la copie des décisions de justice afférente à cette procédure. Les candidats sont autorisés à présenter une copie des certificats, documents et justificatifs susvisés. Les entités sur lesquelles s'appuient les candidats pour remettre leur candidature devront produire les mêmes déclarations et attestations. Les candidats étrangers devront satisfaire les mêmes exigences au regard de règles d'effet équivalent dans leur pays. Les formulaires Dc1, Dc2 applicables à la réglementation marchés publics peuvent être utilisés, ils sont disponibles à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj>

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité économique et financière

Description : - Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles. - Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels. - Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi. Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Une déclaration sur l'honneur concernant, d'une part le chiffre d'affaires global et, d'autre part, le chiffre d'affaires concernant les prestations similaires à celles auxquelles se réfère la présente consultation, réalisés au cours des trois (3) derniers exercices (construction d'unité de tri, marché de service de tri des déchets) ; Le candidat peut utiliser à cet effet l'imprimé Dc2 susmentionné. Pour les opérateurs économiques pour lesquels l'établissement d'un bilan est obligatoire en vertu de la loi; les bilans, comptes de résultat et annexes ou documents équivalents, des trois (3) derniers exercices clos disponibles ou les équivalents pour les candidats étrangers non établis en France. Les liasses fiscales complètes comprenant l'ensemble des annexes des trois (3) derniers exercices ou leur équivalent pour les candidats étrangers non établis en France

Utilisation de ce critère : Utilisé

Critère :

Type : Capacité technique et professionnelle

Description : - Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. - Indication des titres d'études et professionnels des cadres de l'entreprise et notamment des responsables de prestation de services ou de conduite des travaux de même nature que celle du marché. - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années. - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Le candidat fournit une Notice 3 comprenant : Une note descriptive des moyens humains et matériels du candidat comprenant notamment les effectifs du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois (3) dernières années ou depuis la date de création de l'entreprise si cette dernière date de moins de trois (3) ans; Indication des noms et qualifications professionnelles (titres d'études et professionnels) des personnes qui seront chargées de l'exécution du contrat de concession tant pour la conception et la construction des ouvrages que pour leur exploitation, notamment des responsables de prestations de services ou de conduite de travaux de même nature que celle du présent contrat; Une note présentant l'aptitude du candidat à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public; Une liste des prestations vérifiables et de même nature et importance que les prestations faisant l'objet du contrat, en cours d'exécution ou exécutés au cours des cinq (5) dernières années. Pour les prestations les plus importantes, des attestations de bonne exécution sont à produire. Ces attestations indiquent le lieu d'exécution des prestations, la nature et les caractéristiques principales de l'opération, la programmation, le montant des travaux, la date de livraison, la collectivité concédante, la complexité des montages juridiques, la nature des prestations personnellement effectuées par chacun des membres, le coût global de l'opération, et précisent si elles ont été effectuées selon les règles de l'art et menées régulièrement à bonne fin

Utilisation de ce critère : Utilisé

5.1.10 Critères d'attribution

Justification de l'absence d'indication de la pondération des critères d'attribution : Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché.

5.1.11 Documents de marché

Langues dans lesquelles les documents de marché sont officiellement disponibles : français

Adresse des documents de marché : <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematEnt.login&type=DCE&IDM=1518469>

Canal de communication ad hoc :

Nom : AW Solutions

5.1.12 Conditions du marché public

Conditions de présentation :

Présentation par voie électronique : Requise

Adresse de présentation : <https://www.marches-publics.info/mpiaws/index.cfm?fuseaction=demat.termes&IDM=1518469>

Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées : français

Date limite de réception des offres : 16/12/2024 à 12:00

Conditions du marché :

Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :
Non

Facturation en ligne : Requise

La commande en ligne sera utilisée : non

Le paiement en ligne sera utilisé : non

5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

Organisation chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Melun

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché : SMITOM-LOMBRIC

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours : Tribunal administratif de Melun

TED eSender : Avenue-Web Systèmes

Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

Nom officiel : Avenue-Web Systèmes

Numéro d'enregistrement : 443928874

Ville : Seyssinet-Pariset

Code postal : 38170

Pays : France

Adresse électronique : publications-joue@aws-france.com

Téléphone : +33480041260

Rôles de cette organisation :

TED eSender

8.1 ORG-0002

Nom officiel : SMITOM-LOMBRIC

Numéro d'enregistrement : 25770527700024

Adresse postale : Rue Du Tertre De Cherisy

Ville : Vaux-Le-Penil

Code postal : 77000

Pays : France

Point de contact : VERNIN Franck

Adresse électronique : marches@lombric.com

Téléphone : 0800814910

Adresse internet : <https://www.lombric.com/>

Profil de l'acheteur : <https://www.marches-publics.info/>

Rôles de cette organisation :

Acheteur

8.1 ORG-0003

Nom officiel : SMITOM-LOMBRIC

Numéro d'enregistrement : 1774100

Adresse postale : Rue Du Tertre De Cherisy

Ville : Vaux-Le-Penil

Code postal : 77000

Pays : France

Adresse électronique : marches@lombric.com

Téléphone : 0164835895

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché

8.1 ORG-0004

Nom officiel : Tribunal administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : 1664667

Adresse postale : 43, rue du Général de Gaulle

Ville : Melun

Code postal : 77008

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : 0160566630

Télécopieur : 0160566610

Rôles de cette organisation :

Organisation chargée des procédures de recours

8.1 ORG-0005

Nom officiel : Tribunal administratif de Melun

Numéro d'enregistrement : 1664666

Adresse postale : 43, rue du Général de Gaulle

Ville : Melun

Code postal : 77008

Pays : France

Adresse électronique : greffe.ta-melun@juradm.fr

Téléphone : 0160566630

Télécopieur : 0160566610

Rôles de cette organisation :

Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours

Section 11 - Informations relatives à l'avis

11.1 Informations relatives à l'avis

Identifiant/version de l'avis : 5ffa2135-d1a3-475d-81d6-f5325d689ae1 - 01

Type de formulaire : Mise en concurrence

Type d'avis : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

Date d'envoi de l'avis : 30/08/2024 à 11:23

Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible : français

11.2 Informations relatives à la publication

Date d'envoi du présent avis à la publication : 30/08/2024